

Réponse de M^r. Alliot.

le 29 Août 1749.

Vous avez à dîner chez vous, Mr., vous y avez potage, pain, vin & viandes (a); je vous fais donner bois & bougie, & vous vous plaignez à Mr. le duc, au Roi même, aussi injustement! Sa Majesté m'a remis votre lettre, sans m'en rien dire; & je n'ai pas voulu, pour vous-même, lui dire que vous aviez le plus grand tort du monde de vous plaindre. Il est des regles ici qu'il faut suivre: ainsi, vous aurez agréable de vous soumettre; je ne m'en départis point: c'est que rien ne se donne à la cave par extraordinaire, sans un billet de moi chaque jour. Le détail est grand & pénible; il est pour moi. Que vous importe, pourvu que vous ayez ce que vous demandez?

Vous n'avez manqué de rien: je le dis à vous-même; & vous dites que vous avez manqué de tout!

Vous êtes le premier qui se soit plaint de la façon dont on reçoit ici les étrangers, puisque vous voulez l'être. Je vous ai fait donner ce que vous avez demandé, & vous avez, encore une fois, tort de vous plaindre.

Vous citez la cour de France pour modèle.

(a) Il paroît par-là qu'on n'avoit pas absolument coupé les vivres à V. pour l'obliger de partir; mais qu'on refusa de le faire servir à part, comme il prétendoit l'être.